

# BERNADETTE CHÉNÉ EXPOSITION • INSTALLATION •

Saint Jean de Monts

## Dans la forêt, des arbres...

**PALAIS DES CONGRÈS ODYSSEA**

**7 JUILLET > 30 AOÛT 2024**

Tous les ans, la Ville de Saint-Jean-de-Monts & la SEML Saint Jean Activités proposent une grande exposition estivale, gratuite et ouverte à tous.

Au gré des rencontres, des projets singuliers voient le jour. Cette année, nous avons l'honneur de collaborer avec Bernadette Chéné. Son travail nous a séduits par sa poésie, son esthétisme et son rapport à la matière. Du papier au bois, elle façonne le naturel pour en livrer son caractère, son essence, sa genèse.

Par ses installations utilisant des arbres destinés à l'abattage, elle ne détruit pas la forêt : elle révèle sa temporalité, sa fragilité et donc la nécessité de préserver la biodiversité. Elle nous invite à explorer la forêt et les arbres avec un nouveau regard, un autre point de vue, un prisme poétique.

En sa compagnie, revisitez notre patrimoine naturel et esthétique pour toujours mieux en prendre soin.

**Véronique LAUNAY**

Maire de Saint-Jean-de-Monts



Il y a des rencontres qui semblent être comme le vent qui passe, de feuilles en feuilles, de branches en branches ou d'arbres en arbres. Ce souffle qui nous lie où l'on se comprend, on s'émerveille ensemble, on rêve et on construit. D'une demande si simple « mettre la forêt à l'intérieur du palais » est né un enthousiasme et une collaboration entre Bernadette et tous ; passionnés d'art, des arbres, de leur métier forestier.

« Dans la forêt, des arbres... » est né pour toucher du regard ou du bout des doigts, les essences et les sens de cette culture arboricole.

**Jérôme LEDUC**

Responsable du pôle art et culture  
SEML Saint Jean Activités

**Exposition « Dans la forêt, des arbres... »**

Palais des Congrès Odyssée | Saint-Jean-de-Monts  
Ouverte du dimanche 7 juillet au vendredi 30 août 2024,  
tous les jours sauf le samedi, de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.

**BERNADETTE CHÉNÉ. « DANS LA FORÊT, DES ARBRES... »**

**PALAIS DES CONGRÈS ODYSSEË | SAINT-JEAN-DE-MONTS**



Bernadette Chéné part toujours du lieu et des ressources qui s'y trouvent. L'invitation qui lui a été faite par la Ville de Saint-Jean-de-Monts ramène l'artiste à ses racines. « Petite fille, j'allais chaque été dans notre maison familiale de Saint-Jean-de-Monts », raconte-t-elle. Les jours de grande chaleur, la famille se réfugiait à l'ombre du sous-bois. C'est cette part inconnue du littoral que l'artiste invite ici à redécouvrir à travers un ensemble de sculptures réalisé à l'échelle de l'espace.

Après avoir appris la technique du tissage et de la tapisserie à l'École des Beaux-Arts d'Angers au milieu des années 1980, l'artiste commence à travailler avec le papier. Ses sculptures sont composées d'assemblages de journaux quotidiens, prélevés dans le lieu où elle intervient. Les pages sont alors tressées, percées, trouées, enroulées... accumulées par milliers jusqu'à créer des installations monumentales et proliférantes. Tout en passant de la deuxième à la troisième dimension, l'artiste met au jour des strates aussi matérielles que symboliques : c'est le temps qui vient s'accumuler entre ces pages. En 1993, à l'occasion d'une carte blanche au musée des Beaux-Arts d'Angers, Bernadette Chéné veut expérimenter une structure plus dense : le bois. Une manière de s'inscrire pleinement dans l'histoire de la sculpture moderne, mais aussi de revenir à un état fibreux du papier, c'est-à-dire sa genèse. Scié à la tronçonneuse, cintré ou entaillé, le matériau porte la trace des outils qui lui ont donné forme. Il est toujours laissé brut pour en faire ressentir la puissance, l'élan. À Bridiers - La Souterraine en 2001, un amas de bûches recrée un cône aux contours parfaitement lisses. À Angers, elle réalise sa première hutte primitive recouverte de minces feuilles de peuplier déroulé - technique habituellement réservée aux cagettes de marchés ou aux boîtes de camemberts ! Elle modifie la technique à la Bambouzerie d'Anduze en 2009, et fend le bambou en fines lamelles avec l'aide d'ouvriers venus du Laos. Ces différents traitements évoquent le rôle d'enveloppe de cette matière constitutive de l'arbre qui crée chaque année une nouvelle couche, un nouveau tissu végétal, venant recouvrir le précédent. Le bois est donc utilisé pour ses qualités mécaniques - résistance, solidité, souplesse -, pour sa dimension plastique, sensuelle - la couleur d'une essence, la présence graphique des cernes, le grain d'une écorce - mais aussi son pouvoir de métaphore.

À Saint-Jean-de-Monts, Bernadette Chéné choisit de travailler à partir des arbres issus de la forêt domaniale et destinés à être abattus par l'Office National des Forêts. Des arbres déjà malades, affaiblis par les tempêtes, ou dont la prolifération menacerait la biodiversité. Chênes verts, frênes, érables, châtaigniers... et bien sûr le pin maritime, introduit dans le domaine forestier depuis près de deux-cents ans.

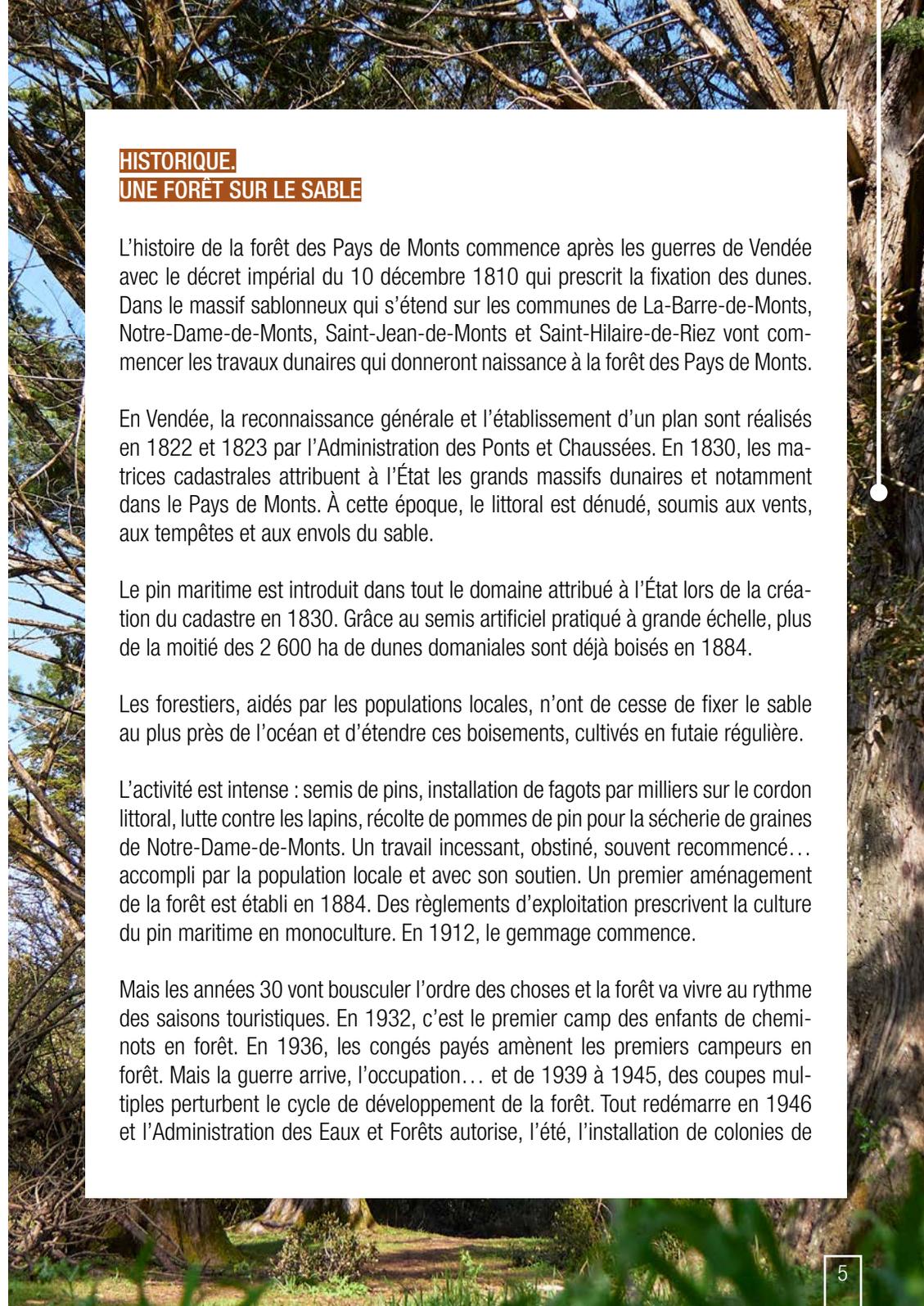
Seule la souche du végétal signale la part manquante opérée par l'artiste dans le paysage. Ces allers-retours entre le lieu de l'œuvre et sa trace ont été théorisés par Robert Smithson, fondateur du Land art. Grand explorateur des zones industrielles du New Jersey, l'artiste américain collecte de la terre et des roches qu'il expose en galerie, accompagnées de la documentation qui permet d'en localiser la provenance. Ce n'est pas, selon lui, le « site » (lieu de prélèvement) qui sert de support à l'art, mais l'art (« non-site ») qui contient son origine géographique<sup>1</sup>. Dans tous les cas, il manquera toujours quelque chose au paysage, comme le fragment détaché de son environnement nous fait comprendre que les choses ont lieu à l'extérieur de l'exposition, et nous engage à en sortir. Les photographies disposées dans les travées du Palais des Congrès sont une invitation à nous rendre dans la forêt, peut-être moins pour y faire le constat de ce qui n'est plus, que pour prendre la mesure des ressources magiques qu'elle recèle toujours.

Bernadette Chéné emprunte à l'art minimal ses formes simples, répétitives, qu'elle réalise à l'aide de la scierie de Saint-Gervais, à proximité de Saint-Jean-de-Monts. Pourtant, à la différence du minimalisme pour qui l'histoire du matériau était secondaire, l'artiste cherche à en révéler l'origine. Les coupes, opérées dans la longueur, mettent à nu le noyau du bois, ses cercles de croissance, et en font réapparaître la jeunesse. La fine pellicule d'écorce qui recouvre les pièces en forme la dernière peau. En ce sens, l'artiste est bien plus proche de Giuseppe Penone, membre de l'Arte povera – un mouvement apparu à Gênes en 1967 et farouchement opposé à la société de consommation. On retrouve chez la sculptrice le même souci de sobriété, d'humilité, la volonté de faire comprendre le processus de création, et surtout la réflexion sur la relation indissociable entre la part de culture dans ce que nous appelons « nature » et la part de sauvage dans ce qui nous constitue. « L'arbre est une matière fluide, qui peut être modelée. Le vecteur principal est le temps<sup>2</sup> », explique Penone. Pour Bernadette Chéné aussi, le bois porte l'empreinte de la main, mais surtout le secret de la patience. La matière attend son heure, et c'est à l'œuvre de la faire advenir. En choisissant des arbres destinés à l'abattage, restes de l'activité humaine, elle en ressuscite le souffle vital.

Ilan MICHEL  
Commissaire d'expositions

<sup>1</sup> « Le site, en un sens, représente la réalité physique et brute - la terre ou le sol dont nous ne sommes vraiment pas conscients lorsque nous sommes dans une pièce intérieure ou un atelier ou quelque chose comme ça - et donc j'ai décidé que je fixerai des limites en termes de dialogue. J'ai décidé qu'il serait intéressant de transférer la terre à l'intérieur, vers le non-site, qui est un container abstrait. », « Earth, Symposium au White Museum, Cornell University, 1969 », dans Robert Smithson : The Collected Writings, Jack Flam (dir.), Berkeley, Los Angeles, Londres, University of California Press, 1996, p. 178.

<sup>2</sup> Entretien avec Giuseppe Penone, par Catherine Grenier et Annalisa Rimmaudo dans Giuseppe Penone, Éditions du Centre Pompidou, 2004, p. 259.



## HISTORIQUE. UNE FORÊT SUR LE SABLE

L'histoire de la forêt des Pays de Monts commence après les guerres de Vendée avec le décret impérial du 10 décembre 1810 qui prescrit la fixation des dunes. Dans le massif sablonneux qui s'étend sur les communes de La-Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Jean-de-Monts et Saint-Hilaire-de-Riez vont commencer les travaux dunaires qui donneront naissance à la forêt des Pays de Monts.

En Vendée, la reconnaissance générale et l'établissement d'un plan sont réalisés en 1822 et 1823 par l'Administration des Ponts et Chaussées. En 1830, les matrices cadastrales attribuent à l'État les grands massifs dunaires et notamment dans le Pays de Monts. À cette époque, le littoral est dénudé, soumis aux vents, aux tempêtes et aux envols du sable.

Le pin maritime est introduit dans tout le domaine attribué à l'État lors de la création du cadastre en 1830. Grâce au semis artificiel pratiqué à grande échelle, plus de la moitié des 2 600 ha de dunes domaniales sont déjà boisés en 1884.

Les forestiers, aidés par les populations locales, n'ont cessé de fixer le sable au plus près de l'océan et d'étendre ces boisements, cultivés en futaie régulière.

L'activité est intense : semis de pins, installation de fagots par milliers sur le cordon littoral, lutte contre les lapins, récolte de pommes de pin pour la sécherie de graines de Notre-Dame-de-Monts. Un travail incessant, obstiné, souvent recommencé... accompli par la population locale et avec son soutien. Un premier aménagement de la forêt est établi en 1884. Des règlements d'exploitation prescrivent la culture du pin maritime en monoculture. En 1912, le gemmage commence.

Mais les années 30 vont bousculer l'ordre des choses et la forêt va vivre au rythme des saisons touristiques. En 1932, c'est le premier camp des enfants de chemins en forêt. En 1936, les congés payés amènent les premiers campeurs en forêt. Mais la guerre arrive, l'occupation... et de 1939 à 1945, des coupes multiples perturbent le cycle de développement de la forêt. Tout redémarre en 1946 et l'Administration des Eaux et Forêts autorise, l'été, l'installation de colonies de

vacances et de campings municipaux en forêt. Le gemmage s'arrête l'année suivante, et un nouveau règlement d'exploitation reconduit les éclaircies de pins tous les six ans. La lutte pour la fixation des dunes littorales continue.

La mode des bains de mer vient troubler le calme des dunes qui sont bientôt convoitées pour la construction de villas et le développement des stations balnéaires. Le lent grignotage du massif commence et prend fin dans les années 1970.

Le dépérissement du pin maritime, dû à de multiples facteurs, remet en cause sa monoculture. Les forestiers testent différentes essences. Le chêne vert, espèce locale longtemps combattue, commence à coloniser la forêt. Les vieux pins disparaissent peu à peu et la dynamique naturelle fait place à une forêt plus riche en résineux et en feuillus.

Au-delà des dunes littorales non boisées, le massif associe aujourd'hui, sur 2 290 ha, des pins maritimes, des chênes verts, des pins laricio, des pins pignons, des érables, des frênes et des cormiers. Le paysage, préservé et guidé par les forestiers, est devenu une mosaïque d'espèces, de formes, de couleurs et d'âges : un grand espace de nature ouvert à tous.

Aujourd'hui, dans les 2 290 ha de la forêt domaniale des Pays-de-Monts, le long des 17 km de côtes, les forestiers essaient de faire cohabiter l'homme, promeneur, retraité, estivant, riverain, et le milieu naturel si fragile et si rare de ce bout de Vendée. Et bien sûr, maintenir l'équilibre. C'est l'histoire inachevée des hommes qui sèment, qui plantent et qui récoltent depuis 170 ans.

**Jean-Paul BOUFFET**

Retraité de l'Office Nationale des Forêts (ONF)

## L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Depuis 1964, la forêt domaniale est gérée par l'ONF, établissement public assurant la gestion durable des forêts publiques françaises.



Cette gestion durable se définit massif par massif : un plan d'aménagement forestier, document fixant les objectifs et programmant les interventions, est établi pour une période de 20 ans. En forêt domaniale de Pays de Monts, il couvre la période 2011-2030.

Tous ces documents sont accessibles sur le site [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

## ACCUEIL DU PUBLIC

Ouverte au public, la forêt accueille les usagers grâce à des équipements : sentier, aire de pique-nique, piste cavalière, etc.

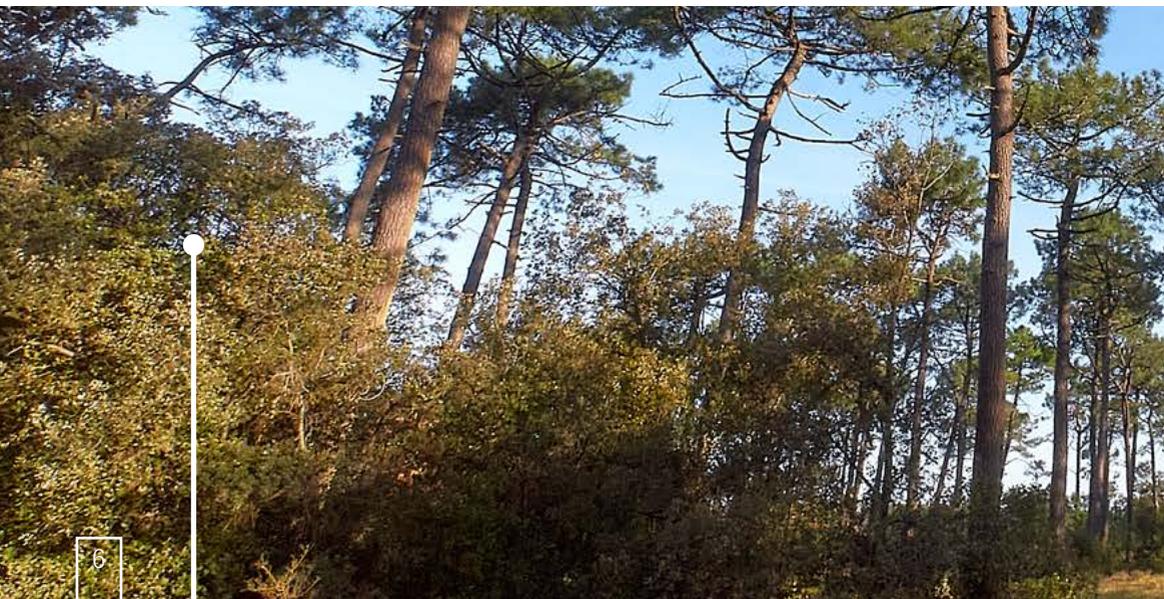
L'objectif est de permettre la cohabitation entre les différents usages (chasseur, cueilleur, randonneur, cycliste...), dans le respect du milieu naturel tout en permettant la mise en œuvre de la gestion forestière. Pour cela, le forestier organise l'accueil du public des zones accessibles à tous les publics avec du mobilier (banc, agrès sportif...) aux secteurs du cœur de forêt où biodiversité et travaux sylvicoles sont favorisés.

Dans cette dynamique, le Sentier des Hérissons et le Parc des Hérissons ont été inaugurés le 12 juin dernier. Situés à l'angle de l'Avenue des Demoiselles et de l'Avenue de la Forêt, ils proposent une zone de jeux (portique à escalader, balançoire nid d'oiseaux, jeux de réflexion, etc.), du mobilier de détente ainsi que des panneaux d'informations sur la faune et la flore. Ces sites participent à renaturer la commune et offrent des aires privilégiées au cœur d'un écrin de verdure.

## LA PRODUCTION FORESTIÈRE

Avec l'objectif de pérenniser la forêt, c'est-à-dire assurer son renouvellement et l'entretien des peuplements, tout en participant à l'alimentation d'une filière bois locale, le forestier :

- met en œuvre des travaux et coupes de régénération ou d'amélioration pour permettre un meilleur développement des arbres et du peuplement ;
- approvisionne la filière bois sous diverses formes : scieries, bois de chauffage, bois de trituration.



## PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La protection et conservation de la biodiversité sont prises en compte dans la gestion forestière, le forestier intervient en :

- réalisant des études et inventaires faune-flore pour alimenter une base de données naturaliste et améliorer les connaissances ;
- mettant en œuvre des travaux écologiques de restauration d'habitats : création ou entretien de mares, arrachage d'espèces invasives, pose de clôture pour limiter le piétinement de la dune ;
- respectant la vie des écosystèmes (maintien d'arbres morts, d'un mélange d'essences, de zones de nidification et d'espaces ouverts...).

## PROTECTION DES DUNES ET DES ESPACES SENSIBLES

L'ONF met en œuvre une mission d'intérêt général confiée par l'État sur les littoraux domaniaux. Concrètement, le forestier assure par exemple :

- le suivi périodique des dunes du Pays de Monts pour suivre l'évolution du littoral (Observatoire du Littoral du Pays de Monts) : mesure de l'avancée ou recul des cordons dunaires, inventaire et suivi des entailles d'érosion, etc. ;
- la lutte contre l'érosion éolienne : pose de branchage, de ganivelles ;
- la lutte contre l'érosion liée à la fréquentation : pose de platelage bois, de clôture, etc.

## SURVEILLANCE ET SÉCURITÉ

Gardien de grandes surfaces boisées, le forestier est directement impliqué dans la surveillance générale du massif : il sensibilise le public aux bons comportements à adopter en forêt et surveille les dépôts de feu. Peu d'incendies d'une surface supérieure à quelques ares sont à déplorer dans la forêt du Pays de Monts.



## LA FORÊT DES PAYS DE MONTS, C'EST :

**2 290**

**HECTARES**

Cette forêt résulte des plantations de pins effectués au XIX<sup>e</sup> siècle, pour stabiliser les dunes qui menaçaient d'ensabler les marais exploités par l'homme.

**17**

**KILOMÈTRES**

Située entre le tissu urbain et les plages, elle s'étire tout le long de l'océan Atlantique, sur la côte vendéenne.

**2**

**SITES NATURA 2000**

Ses dunes, son réseau de 110 mares et sa héronnière de 2 ha en font une forêt très riche sur le plan de la faune et de la flore.

## FAUNE DES DUNES ET FORÊTS DES PAYS DE MONTS

Le massif dunaire des Pays de Monts offre une mosaïque d'habitats depuis la façade de l'océan jusqu'aux milieux urbains, en passant par de micro-habitats associés comme les mares forestières.

Une espèce a longtemps été emblématique de la dune littorale : le lapin de Garenne. Importé au XI<sup>ème</sup> siècle localement pour enrichir le milieu dunaire. À la fois le jardinier et l'architecte de ces lieux, il est aujourd'hui un acteur majeur de cet écosystème. Les garennes vont en effet servir de refuges à tout un cortège d'espèces comme le Tadorne de Belon ou plusieurs espèces de reptiles dont le plus gros lézard d'Europe : le lézard Ocellé.

Ces reptiles ne laissent pas impassibles les rapaces se partageant l'espace aérien comme les buses, faucons, éperviers et milans, se régaland tout aussi bien de passereaux ou, à l'occasion, de pigeons...

Si le lapin a caractérisé la dune, l'écureuil était son égal dans la frange forestière. Il a évolué avec la forêt en constituant ces populations à partir de la ressource alimentaire grandissante fournie par les nombreuses plantations de Pins Maritimes. Soyez attentifs, à l'écoute des bruits de la forêt, pour éviter d'être assommé par ce petit sciuridé car il détache les cônes des arbres avant de les déguster au sol.

Plus imposant, le chevreuil a aussi bénéficié du développement forestier pour échapper à la pression humaine. Territorial, ne soyez pas étonné par l'abolement d'un brocard dérangé par votre présence. Le sanglier aime aussi la tranquillité et sait ce massif plus calme l'hiver, propice au « vermillément » et à la consommation de glands : les chênes verts s'imposent de plus en plus aux pins. Il préférera le marais l'été, fuyant l'affluence touristique du bord de mer, pour une plus grande quiétude.

Au crépuscule, la nuit, ne soyez pas étonné d'entendre un bourdonnement aigu, il s'agit de l'engouement d'Europe venu tout droit d'Afrique pour se reproduire dans ces dunes chaudes et aérées. Il fait son nid au sol, sans plumes ni brindilles et est très habile dans l'art du camouflage. Plus discrètes, les chauves-souris n'en sont pas moins nombreuses à utiliser ces habitats pour se nourrir et se reproduire. Une dizaine d'espèces de chiroptères sillonnent ce territoire et il n'est pas rare d'observer dans la pénombre une chasse aux hannetons menée par de la Sérotine commune.

La richesse faunistique de ces écosystèmes ne se résume heureusement pas à ces quelques lignes, et les interactions entre les espèces sont bien plus complexes. La forêt est jeune et continue son évolution vers un climax feuillu à base de chênes verts, de nouveaux cortèges occuperont ces lieux.

Restons vigilants, le lapin et l'écureuil, hier innombrables sont aujourd'hui plus rares, voire menacés par une pression forte liée à nos modes de vie et une fragmentation de leur habitat. Pour autant, le fatalisme ne doit pas être une réponse à ce constat, et les expériences montrent que de simples actions d'aménagements, d'informations, souvent de bon sens, suffisent à améliorer des situations difficiles et profitent à la biodiversité.

**Gwénaél LANDAIS et Guillaume SIMON**  
Extrait du livre « *Vivre au Pays de Monts* »



## LES POINTS DE VUE & SITES REMARQUABLES



## Madame Bernadette CHÉNÉ remercie :

- Mme Véronique LAUNAY, Maire de Saint-Jean-de-Monts ;
- M. Miguel CHARRIER, 1<sup>er</sup> Adjoint à la Ville de Saint-Jean-de-Monts et Président de la SEML Saint Jean Activités ;
- Mme Anne MILCENT, conseillère municipale à la Ville de Saint-Jean-de-Monts ;
- M. Jérôme LEDUC, responsable du pôle art et culture à la SEML Saint Jean Activités et Mme Karine MICHAUD, chargée événementiel ;
- M. Vincent PUEYO, à la SEML Saint Jean Activités et M. Michel ARNAUD, à l'OTI Pays de Saint Jean de Monts, pour leurs photographies ;
- M. Vincent MATHIAS, menuisier à la SEML Saint Jean Activités ;
- Le personnel technique du Palais des Congrès Odyssea ;
- M. Marc CHEVALIER, responsable du Service Espaces Verts et Environnement à la Ville de Saint-Jean-de-Monts ;
- Le Service Communication de la Ville de Saint-Jean-de-Monts et de la SEML Saint Jean Activités ;
- M. Gwenaël LANDAIS, à l'ONF Pays de Monts ;
- M. François TROTTET et M. Jean-Paul BOUFFET, retraités de l'ONF ;
- La Scierie Boutolleau : M. David BOUTOLLEAU et M. Joël BURGAUD, scieur ;
- Mme Christine BESSON, conservateur du Patrimoine ;
- M. Ilan MICHEL, pour son texte ;
- M. André FOUCHET et M. Léon NAULEAU, pour leur assistance technique ;
- Et l'entreprise Mekanokit, qui depuis près de 40 ans, socle mes pièces.

*Les tirages photos sont imprimés sur du carton cannelé green sans pvc.*

*Les toiles sont imprimées sur du tissu sans pvc recyclé sans cov.*

*La totalité des bois de l'exposition sont des coupes d'abattage d'entretien de la forêt, de récupération par suite d'événements climatiques, ainsi que des dons particuliers.*